



État des connaissances des populations d'écrevisses sur le Tarn amont



Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Lozère

Valérie Prouha – *Directrice technique*
Justin Moulene - *Chargé de mission PDPG*

jeudi 23 juin 2022, Veyreau

Les écrevisses sur le Tarn amont

L'écrevisse à pattes blanches –
Austropotamobius pallipes



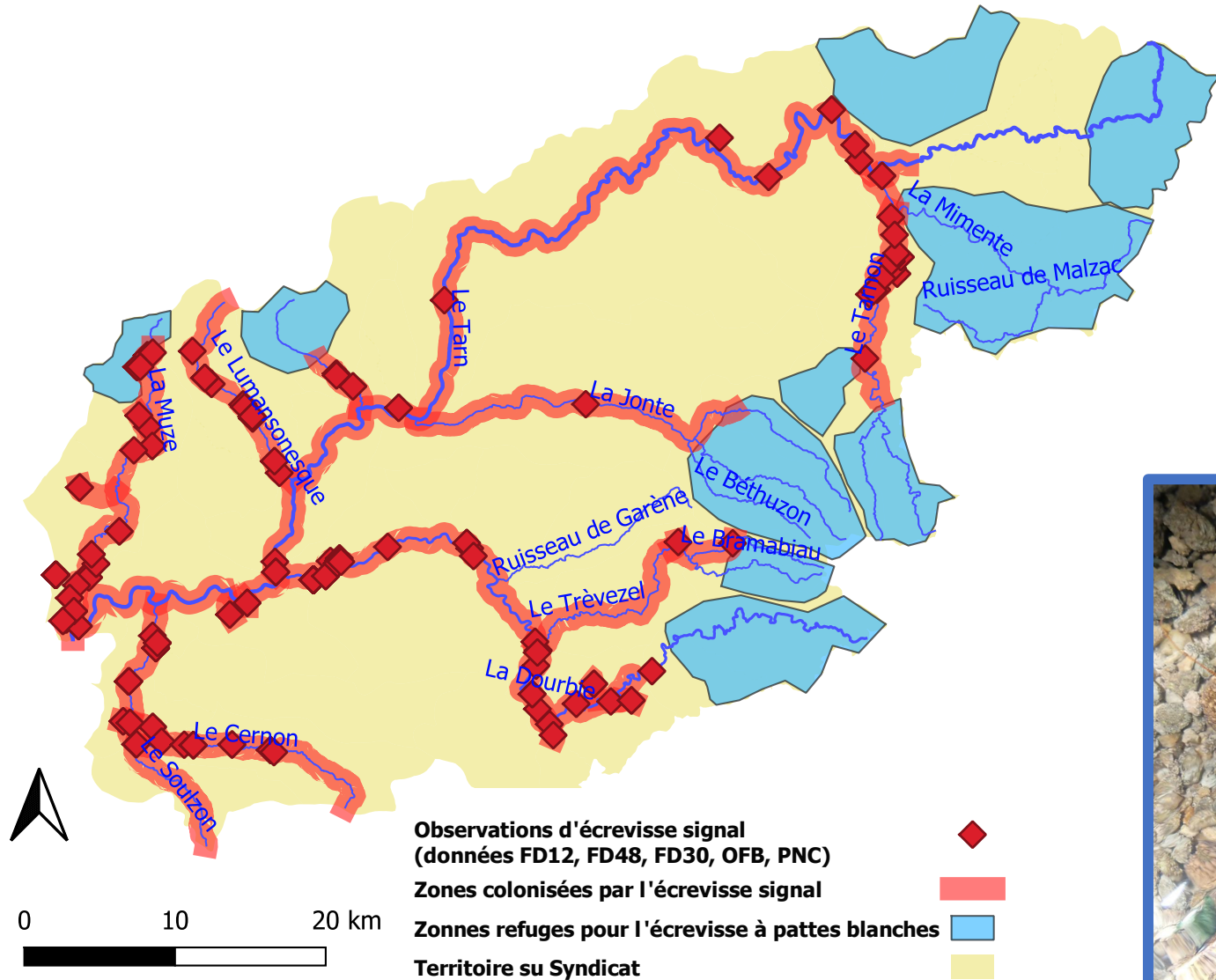
© Justin Moulene

L'écrevisse Signal (ou « de Californie » / « du
Pacifique ») –
Pacifastacus leniusculus



© Justin Moulene

Zone de répartition des espèces écrevisses :



Les facteurs de régressions :

Dégradation de l'habitat

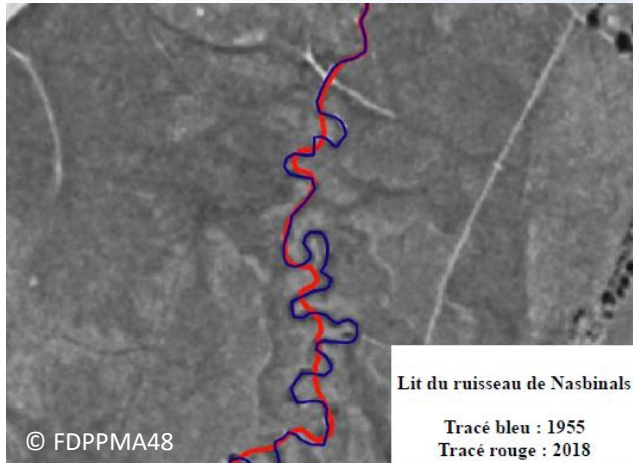
- Recalibrage, destruction des zones humides
- Colmatage
- Pollutions chimiques

Propagation des écrevisses invasives

- Compétition interspécifique
- Espèces porteuses saines de la « peste des écrevisses » ou aphanomycose (suivi ADNe FD48)

Changements climatiques

- Assec
- Réchauffement de l'eau





Que faire pour protéger l'écrevisse à pattes blanches ?

NE SURTOUT PAS déplacer d'écrevisses vivantes

(art. L411-5 du Code de l'Environnement)

Limiter la diffusion de la peste des écrevisses :

→ Désinfection systématique du matériel (bottes, engins de chantier, etc.)

PROTEGER et RESTAURER les secteurs de tête de bassins versants

→ Surveillance

→ Maintien des ripisylves

→ Restauration de cours d'eau



Lien avec les documents de planification:

Réactualisation du PDPG de la Lozère 2023-2028

(Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles)

- Prise en compte de l'écrevisse à pattes blanches : **espèce cible**
- Déclinaison d'un **programme d'action Espèces Exotiques Envahissantes**
 - Renforcement de la surveillance des écrevisses invasives (programme de suivi coordonné OFB, FD48, PNC)
 - Réflexion sur la mise en place d'aménagements : **liens avec le PPG** (Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques Tarn-amont)